LA HAIE ET LA PAC (Politique Agricole Commune)

Une haie déclarée au titre de la PAC peut faire partie des surfaces admissibles et ainsi donner accès à des aides financières.
Dans ce cadre, depuis 2017, les haies sont définies par le règlement des « Bonnes Conditions Agro-Environnementales » BCAE 7. Ainsi, leur suppression ou leur déplacement doit faire l'objet d'une demande préalable auprès des services compétents (techniciens bocage du territoire). Une fois l'avis favorable obtenu, il est obligatoire de compenser **à minima l'équivalent. Les travaux de plantations sont à la charge de l'agriculteur, hormis les travaux de sol qui peuvent être pris en charge par Breizh Bocage.**
Renseignement : www.bretagne.bzh/aides/fiches/programme-breizh-bocage-investissements/

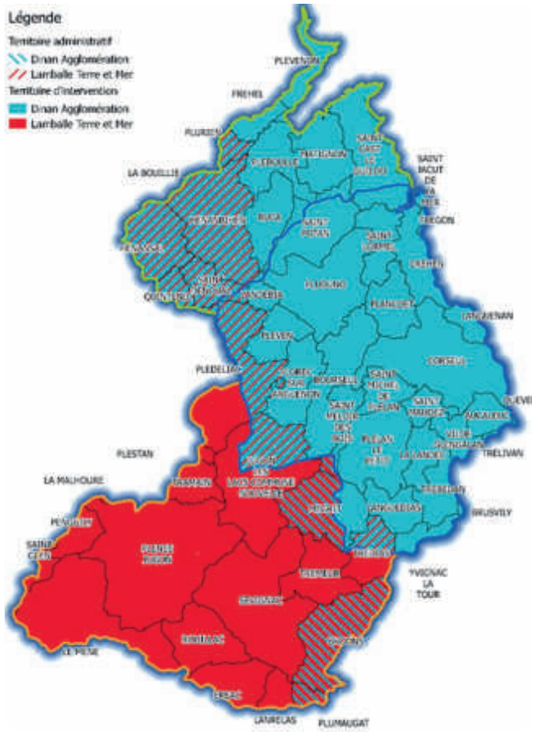

Le bocage et les documents d'urbanisme

Le bocage, élément fort de notre culture et de nos paysages, apparait dorénavant dans la plupart des documents d'urbanisme (PLU/PLUiH/carte communale). Au même titre que les éléments BCAE 7, l'inscription des haies au sein d'un document d'urbanisme peut imposer certaines règles de maintien et de gestion. Pour toute demande de suppression ou déplacement de haies/arbres, interrogez votre mairie ou le technicien bocage. Cette protection règlementaire n'est pas une finalité, l'objectif de ce classement est aussi de compléter les connaissances existantes (état des lieux qualitatif/quantitatif), de renforcer le lien entre les acteurs et la haie, et enfin d'en assurer une gestion et une valorisation la plus durable possible.

« Label Haie » un label pour préserver les haies

Entretenir une haie bocagère durablement est une pratique agricole complexe qu'il faut pouvoir accompagner techniquement et culturellement. Le « Label Haie » a pour ambition de reconstituer un maillage bocager en déclin, tout en appuyant le développement des filières de valorisation du bois issu du bocage.
Renseignement : *technicien bocage du secteur et Association Française Arbre et haies Champêtres (AFAC)*

TERRITOIRE D'INTERVENTION, STRATÉGIE BOCAGÈRE DE DINAN AGGLOMÉRATION

- **Au nord du bassin versant de l'Arguenon et la baie de la Fresnaye**
Contact : **Antoine LEDUC**
Tel : 07 62 89 26 64
@ : a.leduc@dinan-agglomeration.fr

- **Au sud du bassin versant de l'Arguenon**
Contact : **Guillaume MASSE**
Tel : 06 24 33 03 65
@ : g.masse@dinan-agglomeration.fr

TERRITOIRE D'INTERVENTION, STRATÉGIE BOCAGÈRE DE LAMBALLE TERRE ET MER

Contact : **Yann HERVE**
Tel : 06 14 12 46 73
@ : yann.herve@lamballe-terre-mer.bzh

La qualité de l'eau sur 3 mois à l'Usine de Pléven

DE JANVIER À MARS 2020	VALEUR LA PLUS ÉLÉVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLÉVÉE APRÈS TRAITEMENT	VALEUR MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	41 mg/l	30 mg/l	24,8 mg/l
S-MÉTOLACHLORE (DÉSHERBANT AGRICOLE)	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l
MÉTALDÉHYDE (ANTI-LIMACES UTILISABLE PAR TOUS)	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l

Nitrates en mg/L
S-Métolachore / Métaldéhyde en µg/L
0 à 50 / 0 à 0,1 — 50-100 / 0,1 à 2 — supérieur à 100 / supérieur à 2
Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement - St Brieuc)

Tirage : 13 800 exemplaires (ensemble des foyers du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye)
Rédaction-contact : Antoine LEDUC (technicien bocage Dinan Agglomération) Guillaume MASSE (technicien bocage Dinan Agglomération) Yann HERVE (technicien bocage Lamballe Terre et Mer) Andréa QUERVILLE (technicienne SAGE et bassin versant Arguenon) - Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre - La Ville Hatte - 22130 pléven, tél : 02 96 84 49 10
Direction de la Publication : Michel RAFFRAY (Président du SMAP), Daniel BARON (Président de la CLE du SAGE)
Conception : Eole Communication - **Impression :** Imprimerie Morvan-Fouillet
Crédits Photos : SMAP, Dinan Agglomération, Lamballe Terre & Mer, AFAC, H.Bouyon INPN

Syndicat Mixte ARGUENON . PENTHIÈVRE
www.smap22.fr
Adressez nous vos remarques à :
smap.pleven@wanadoo.fr

CE DOCUMENT A ÉTÉ IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

N°90 • JUIN 2020

L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

LE BOCAGE ET SES INTÉR(HAIES) : UN PATRIMOINE MAJEUR À PRÉSERVER

Le bocage : paysage façonné par l'Homme pour l'agriculture. C'est une succession de champs ou de prés séparés par des levées de terre (talus) portant ou non des arbres : les haies. Le bocage est un paysage typique de la Bretagne avec plus de 114 500 km de linéaire bocager (source « le bocage en bretagne »). Les haies et talus qui composent ce paysage ont de nombreux rôles dans la protection de la biodiversité, la ressource en eau, la qualité des sols et l'agriculture.

Le bocage est un élément fort de notre paysage prenant des formes variées où se connectent des haies, talus, arbres isolés, bosquets et autres formes topographiques

EXEMPLE LOCAL DE BOCAGE DÉGRADÉ ET DÉPÉRISSANT
(ÉCHELLE 1/4000)

EXEMPLE LOCAL DE BOCAGE FONCTIONNEL ET CONNECTÉ
(ÉCHELLE 1/4000)

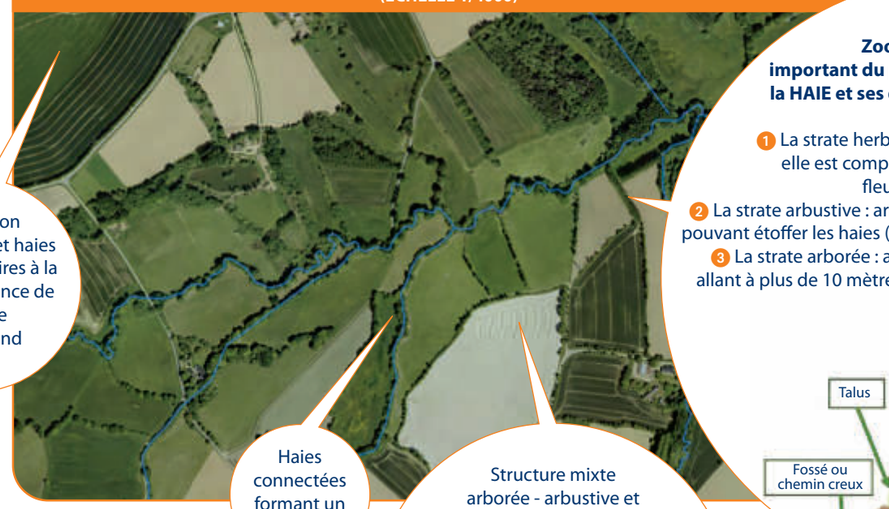

Zoom sur un élément important du paysage bocager : la HAIE et ses différentes strates

1. La strate herbacée : située au sol, elle est composée de graminées, fleurs et légumineuses
2. La strate arbustive : arbustes permanents pouvant étoffer les haies (de 1 à 5 m de haut)
3. La strate arborée : arbre dit de haut-jet allant à plus de 10 mètres (chêne, frêne, …)

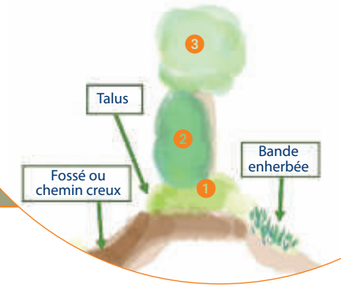

UN MILIEU COSMOPOLITE
Chaque élément du bocage accueille une faune et une flore spécifiques. La proximité et le mélange des haies, talus, bosquets, mares ou fossés favorisent la diversification des espèces. L'impact du bocage sur la biodiversité peut localement être fort puisque le bocage dense représente 45% des réservoirs régionaux de biodiversité.

« LE VENT TRAIT LES VACHES »
Une bien belle allégorie pour faire valoir que les animaux, tout comme les plantes et peu importe leur espèce, dépensent de l'énergie pour lutter efficacement contre le vent agissant soit comme force contraire dans leurs déplacements soit comme facteur de refroidissement nuisant à leur bien-être. *(Yvon Pesant 2005)*

UNE TRAME VERTE
La plupart des espèces animales ont besoin de repères pour se déplacer. Le maillage bocager répond à ce besoin. En effet, l'interconnexion existante entre les différentes haies et bosquets se présente comme une structure horizontale nécessaire au déplacement de nombreuses espèces animales entre leurs différents habitats de vie, tout en les protégeant des prédateurs. Afin de renforcer ce rôle, il est donc important que les haies soient reliées entre elles. Elles forment ce que l'on appelle des corridors écologiques.

Une (Haie)nigme !

Pourquoi les haies bocagères ont-elles autant de mal à trouver leur place dans nos campagnes ? L'utilisation de la surface agricole, la compétition avec les cultures environnantes, le temps lié à leur entretien sont autant d'explications possibles.

UN SOUTIEN FAUNISTIQUE POUR L'AGRICULTURE
Un paysage diversifié abritera un cortège d'espèces animales qui vont jouer un rôle à différents moments et sur différents ravageurs. Beaucoup d'espèces sauvages ne sont pas des ravageurs et sont susceptibles de rendre des services (régulation des bio-agresseurs, pollinisation, alimentation des prédateurs,…).
Les carabes par exemple :
P. cupreus peut manger 125 pucerons/jour.
P. melanarius : 3,5 fois son poids/jour.
C. auratus : plus de 1 fois son poids en oeufs de limaces/jour.
Ou encore :
Un couple de mésange mange 10 000 à 12 000 insectes pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes.
Une chauve-souris comme la pipistrelle commune peut manger 3000 insectes/jour.

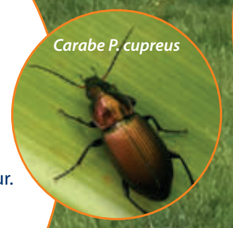
Carabe P. cupreus

DES MICRO-CLIMATS PROPICES
Aux abords des haies, la vitesse du vent est réduite et la température diurne augmente, à la fois dans l'air et dans le sol. Ces conditions peuvent favoriser ou faciliter l'activité des pollinisateurs, notamment des abeilles domestiques qui réduisent rapidement leur activité de butinage et la cessent totalement dès que le vent dépasse 30 km/h.

LES HAIES BARRIÈRES AUX TRANSFERTS

Les haies et la limitation des transferts de polluants. Plusieurs études ont montré que la haie permet à différents niveaux de limiter la dérive des polluants dans notre environnement :

- **L'effet brise vent :** elle limite la dérive aérienne des produits phytopharmaceutiques, des odeurs et des particules de sol en cas d'érosion éolienne (par le vent). Cela permet aussi de gagner en efficacité lors des traitements (plus d'humidité, moins de vent).
Des études comparatives montrent une diminution de la **dérive des produits phytosanitaires** par les haies de 70 à 90%, en fonction du développement des feuilles (Van de Zande, 2004).

- C'est une **barrière physique** contre la dissémination des maladies ou des ravageurs.
Elle représente **une réserve en auxiliaires des cultures** qui permettent la limitation des traitements.
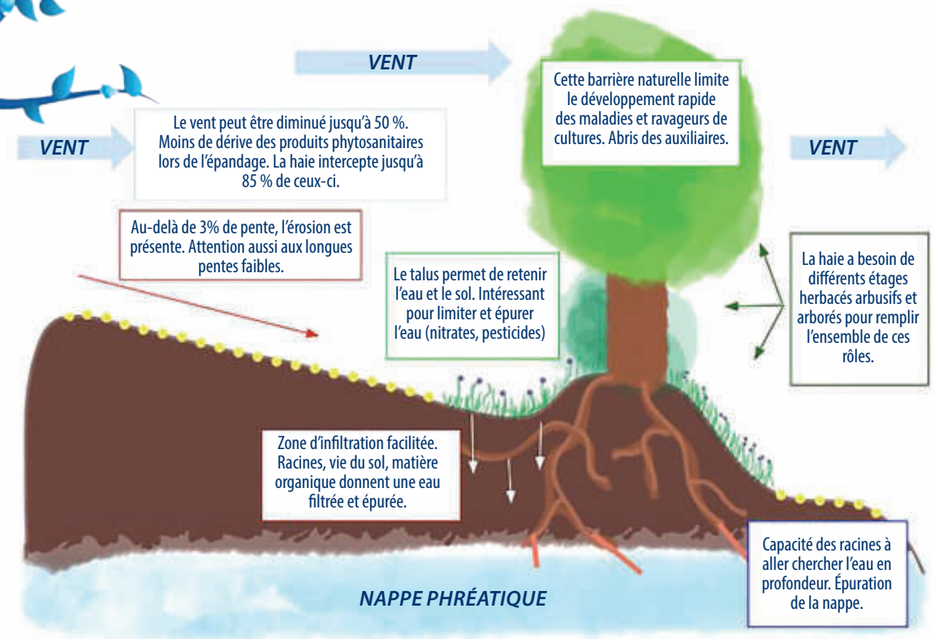
- **La présence en rupture de pente (perpendiculaire à la pente) de bandes enherbées ou de haies** sur talus ou non, permet de retenir l'eau et le sol lors du ruissellement. De plus, les systèmes racinaires des herbes et des arbres constituant la haie travaillent ensemble à une filtration de l'eau et du sol sur différents étages. En effet, les racines et la matière organique plus présentes au pied de la haie favorisent la dégradation des polluants (phyto, azote…). Cela permet aussi de ralentir la circulation de l'eau. Ainsi, son infiltration en profondeur laisse plus de temps à l'auto épuration.
Une série d'études concernant les bandes enherbées montre que l'efficacité de leur filtration est supérieure à 50% pour des bandes de 6 mètres, et à 80-90% dans le cas de bandes de 12 et 18 m, quelle que soit la molécule chimique (une dizaine de substances, aux propriétés variées, ont été étudiées). *(Marc Voltz, INRA)*
D'autres études montrent que la diminution des nitrates au bord de la haie et dans la nappe est relativement importante (surtout en fond de vallée).